

LES EXALTÉS DE L'AN II
LA RÉVOLUTION EN OCCITANIE

— Historique, régional —

ROMAN

LES EXALTÉS DE L'AN II
LA RÉVOLUTION EN OCCITANIE

Claude RANNOU

ECHO Editions
www.echo-editions.fr

Toute représentation intégrale ou partielle, sur quelque support que ce soit, de cet ouvrage, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est interdite (Art. L 122-4 et L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle).

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or cette pratique s'est généralisée notamment dans les établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Direction artistique : Émilie COURTS

Couverture : EC Média

© ECHO Éditions

ISBN : 978-2-38102-212-3

NOTE DE L'AUTEUR

Ce livre est une fiction dont l'histoire se déroule dans un contexte historique précis et des lieux réels (en l'occurrence le village de Le Burgaud situé au nord de Toulouse).

Si les événements évoqués sont documentés, les personnages ne servent qu'à les illustrer et il ne saurait y avoir de similitudes avec des personnes ayant existé.

Beaucoup de faits, cependant, sont tirés de monographies locales et d'articles de l'époque.

L'objectif de ce roman est d'imaginer les impressions ressenties dans les campagnes toulousaines au moment de la Révolution française. Entre espoirs, désillusions, injustices, victoires et défaites, amours et trahisons, cette période a été riche en rebondissements et en interrogations, même si, dans l'ensemble, elle a été bien accueillie dans le milieu rural.

Liste des personnages

Robert Lefort : un jeune vigneron.

Hélène Lefort : sa mère.

Marie Bastide : son amie d'enfance.

Denise Bastide : la mère de Marie.

André Bastide : le père de Marie.

Georges Coulon : parent d'André Bastide.

Jacques Albert : un consul, conducteur de bœufs.

Pierre Artigat : un consul, charpentier.

Armand Nitrac : un consul, ancien maître d'école.

Antoine Lapère, dit Le Toine : un consul.

Richard Boval : le garde forestier.

René de Puységur : un fermier noble.

Anton : le porcher.

Gontran : le rebouteux.

Laurent Castel : le curé.

Marianne : la femme de la forêt.

Alain Desquerou, ancien maréchal ferrant : officier municipal.

Rolland Dupin : membre de la garde nationale.

Jean Dalin, un jeune vigneron : officier municipal.

Anne Dalin : son épouse.

Antoinette Dalin : sa sœur.

I.

Ce matin-là, sous un ciel enfin lumineux, Robert Lefort s'avance vers le petit arpent¹ de vigne qu'il cultive sur la route de Verdun.

Après un hiver rigoureux, où la Garonne s'est couverte de glace durant plusieurs jours, et un printemps où le froid a détruit une partie des ruches, l'été donne enfin l'impression de vouloir s'installer. Il faut donc se préparer aux vendanges qui auront lieu dans deux mois, si le vent d'autan et les maladies ne compromettent pas une récolte qui s'annonce déjà décevante.

Le jeune homme vient de fêter ses vingt ans et il est de bonne humeur, car la jolie Marie Bastide – alors qu'il passait sous sa fenêtre – ne lui a pas caché le plaisir qu'elle avait à le voir.

Il faut dire que Robert Lefort est beau garçon malgré ses vêtements peu seyants et usés jusqu'à la corde par les travaux des champs. D'une taille élevée, mince, mais athlétique, le cheveu long assez bien entretenu, la face bronzée toujours rasée de près, les yeux

¹ Arpent : environ un demi-hectare.

gris servis par un regard direct qui force le respect, il possède cette séduction naturelle qui suscite la sympathie et l'envie d'être son ami.

Mais pour l'heure, son objectif consiste à surveiller les grappes de raisin susceptibles de s'épanouir après une pénible floraison. Elles présentent des fruits minuscules, peu nombreux, et il doit les exposer aux rayons du soleil en coupant les feuilles qui leur font de l'ombre ou en raccourcissant les sarments indésirables.

Muni de son sécateur, il entame la première rangée en jetant un coup d'œil aux alentours, sur les champs de blé, les jachères et les bois de chêne considérés comme les plus beaux de la région. Il se met au travail avec sa concentration habituelle en songeant au vin qu'il tirera de sa parcelle et au contentement de sa mère, Hélène Lefort, qui a vu mourir son époux en cet hiver effroyable. Outre l'immense tristesse qu'ils ont ressentie, la vie est devenue très difficile. La pauvre femme s'est vue contrainte de faire des ménages chez de riches agriculteurs qui l'ont prise en pitié et Robert n'a pas épargné sa peine pour entretenir cette vigne et cultiver un champ de blé. Il désire, plus que tout, se montrer digne de ce père trop tôt disparu.

Il veut croire qu'il vaincra la misère dès que les récoltes seront rentrées, si les prêtres de la commune ne les harcèlent pas trop pour obtenir des subsides. Car, en plus du curé et de ses deux vicaires, plusieurs hommes d'Église vivent autour du village, attirés par cette commanderie des chevaliers de Malte² qui les accueillent un peu trop volontiers. Les nourritures spirituelles ne remplacent pas les aliments terrestres et Le Burgaud, comme la plupart des villages français,

² Ancienne commanderie des Hospitaliers ou chevaliers de Saint Jean de Jérusalem.

souffre souvent de disettes. « *À quoi sert donc le roi dans son palais de Versailles, sinon à assouvir les désirs outranciers d'une reine exigeante ?* », se demande-t-on dans les chaumières.

Ces préoccupations ne concernent pourtant guère Robert Lefort qui n'imagine pas les hauts personnages s'inquiétant de leur indigence.

Il arrive au bout de sa parcelle, barrée d'un fossé encore rempli de la dernière averse. Alors qu'il s'apprête à entreprendre l'alignement suivant, une tache blanche attire son regard. Se rapprochant du fossé, il découvre une chemise dont une déchirure expose ce qui ressemble à une épaule humaine. Avec horreur, il comprend que le corps d'un homme surnage là, couché sur le ventre, laissant apparaître une nuque où manque une touffe de cheveux.

Il envisage sur l'instant de le retourner pour vérifier son identité puis se ravise. « *Il est préférable de prévenir les autorités qui sauront, mieux que lui, faire ce qu'il convient de cette découverte macabre* ».

Il pourrait poursuivre son travail en considérant que la victime, vu sa situation, peut fort bien attendre une heure ou deux, mais cette affaire le préoccupe. Depuis des années, les populations diminuent à cause des mauvaises récoltes et des famines qui en résultent. Des bourgades entières risquent de disparaître, faute d'habitants.

Mais sa réflexion est soudain interrompue par le son sec et puissant d'un tir de mousquet dans le bois voisin. *Quelqu'un doit chasser un de ces sangliers qui ravagent les cultures, ou un loup dont les meutes se font pourtant discrètes aux beaux jours.*

C'est ce qu'il aurait dû penser si ce coup de feu et la présence du cadavre ne lui faisaient craindre que les deux événements soient liés. Il se baisse donc entre les ceps pour ne pas être vu du tireur

inconnu. Au bout d'un moment, le silence se prolongeant, il quitte sa position puis, penché en avant, il trotte le plus vite possible jusqu'à la route de Verdun. Arrivé là, il se redresse et adopte une allure plus normale, non sans jeter des regards perplexes du côté de la forêt.

Quand l'église du village apparaît, le son des cloches lui annonce qu'il doit être midi. Il serait l'heure de rentrer chez lui et de s'attabler devant une bonne soupe garnie de pain, accompagnée d'un verre de vin pas trop piqué de l'an passé. Sa maison est une petite ferme sise à quelques centaines de mètres du centre du bourg. Entourée de haies entre lesquelles tentent de prospérer un potager et un poulailler, elle s'ouvre sur une étroite cour que termine une dépendance équipée d'une cheminée pour les occupations hivernales.

Il aurait pu s'y arrêter, si le besoin d'informer d'abord les autorités de ce qu'il a vu ne lui semblait plus urgent. Il poursuit donc jusqu'au pont qui enjambe la rivière de la Nauze, face à la halle à neuf piliers de bois où se tiennent les foires. Quatre de ces piliers supportent – outre la charpente – la salle commune à laquelle on accède par un escalier en colimaçon. Espérant que l'un des consuls y soit, il gravit les marches et se heurte à la porte fermée à clef. Il redescend rapidement et prend la direction de la ville où il sait trouver un responsable présent à cette heure du second déjeuner³. Au bout de la rue qui monte légèrement, deux ponts enjambent les fossés des anciennes fortifications dont les murs d'enceinte ont été démolis quelques années auparavant. L'un permet d'accéder à l'église Saint-Jean-Baptiste, l'autre conduit au centre de la vieille ville. Il choisit le deuxième et se retrouve devant la maison forte des commandeurs

³ Au 18^e siècle, on désignait le repas de la mi-journée comme le second déjeuner qui suivait le premier déjeuner du lever.